

# MÉMO TRI

Pour trier sans se tromper !

*Jour de collecte*

Ordures ménagères :

.....

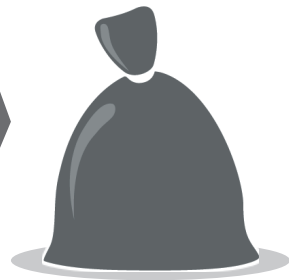
Emballages recyclables :

.....

## ORDURES MÉNAGÈRES



Les déchets doivent être déposés en sacs fermés dans le bac poubelle.



## DÉCHETS BIODÉGRADABLES



Déposés dans un composteur, les déchets biodégradables deviendront de l'engrais. Pour demander un composteur individuel ou collectif, consulter [www.smictom-fougeres.fr](http://www.smictom-fougeres.fr).



## EMBALLAGES RECYCLABLES



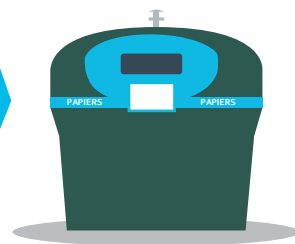
Pour qu'ils soient bien recyclés, les emballages ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres. Il n'est pas nécessaire de les laver, il faut seulement bien les vider.



# TOUS LES PAPIERS



Les papiers ne doivent pas être froissés ou déchirés avant d'être déposés dans la borne. Vous souhaitez réduire votre production de papiers ? Demandez un stop pub sur : [www.smictom-fougeres.fr](http://www.smictom-fougeres.fr)



# VERRE



Les bouchons et couvercles ne doivent pas être déposés dans les bornes à verre.



# TEXTILES



Tous les textiles, même très usés, sont à déposer dans les bornes Le Relais : vêtements, linge de maison, chaussures, maroquinerie, peluches... Ils seront revendus dans des boutiques solidaires ou transformés en isolant pour la maison.



Plus d'informations :  
[www.smictom-fougeres.fr](http://www.smictom-fougeres.fr)  
**02 99 94 34 58**



Ne pas jeter sur la voie publique.